



L'an deux mil vingt, le 21 octobre à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	11.

Date de 1ère convocation : 02 octobre 2020
Date d'affichage :

Présents : Titulaires : DUMAZ Gérard, DUMAZ Régis, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GOGNY Christian, POMMAT Dominique, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, TURNAR Alexandra.
Suppléants (votant) : REGAIRAZ Michel.

Excusés : BERTHOMIER Christian (pouvoir à C. TRAHAND), HAERINCK Sabrina (pouvoir à M. FABRE), BRUN Pierre (pouvoir à C. PIERRETON), GENNARO Alexandre (pouvoir à N. POILLEUX), VANIN Gaëtan.

Absents : GINOLLIN Pascal, LEOUTRE Jean-Marc, PIERRETON Christophe (suppléant).

FINANCES – DECISION MODIFICATIVE 2-2020 (alpin-AM)

Il est présenté le projet de décision modificative et souligné que les crédits prévus à certains chapitres des budgets étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES				RECETTES	
chapitre	libellé	montant	total budget	chapitre	libellé	montant	total budget
16	emprunts		58 903.00	10	dotations, fonds divers et réserves		0.00
20	immobilisations incorporelles		66 800.00	13	subventions d'investissement		0.00
21	immobilisations corporelles	62 000.00	1 686 706.00	15	provisions pour risques et charges		0.00
23	immobilisations en cours		0.00	16	emprunts	62 000.00	1 543 888.70
020	dépenses imprévues		0.00	27	autres immobilisations financières		50 531.00
040	opérations d'ordre entre sections		800.00	040	opérations d'ordre entre sections		14 523.00
041	opérations d'ordre de la section		50 531.00	041	opérations d'ordre de la section		50 531.00
001	résultat d'investissement		0.00	021	virement section Fonctionnement		74 233.00
				001	résultat de Fonctionnement		130 033.30
		Total :	62 000.00 1 863 740.00			Total :	62 000.00 1 863 740.00

Chapitres 21 : réajustements financiers de certaines opérations d'équipement suite au diagnostic effectué des remontées mécaniques.

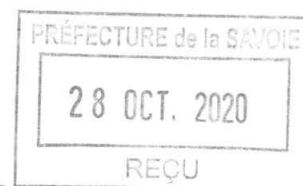
Le conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

➤ **APPROUVE la décision modificative 2-2020 du budget Alpin-AM.**

Fait à AIX-LES-BAINS, le 21 octobre 2020



LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	13
☞ Pour :	13
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

25730172100060

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES

DM n°2 2020

Code INSEE

ALPIN AILLONS-MARGERIAZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM 2-2020 ALPIN-AM

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	62 000.00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	62 000.00 €
D-2153 : Installations à caractère spécifique	0.00 €	62 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	62 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	62 000.00 €	0.00 €	62 000.00 €
Total Général		62 000.00 €		62 000.00 €

